

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 2 mai 2022, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry  
Siège #2 - Gino Tanguay  
Siège #3 - Martine Rouillard  
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard  
Siège #5 - Samuel Larochelle  
Siège #6 - Étienne Ménard

La séance est présidée par son honneur le maire, M. Daniel Thibault, et Mme Nancy Blanchard directrice générale, assure le secrétariat. M. Marc-André Lapointe, contremaître aux travaux publics assiste à la séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

01-05-22

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 4 avril 2022
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
  - 5.1 - Rapport budgétaire
  - 5.2 - Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers
  - 5.3 - Suivi Procès-verbal
  - 5.4 - Engagement de Nancy Blanchard
  - 5.5 - Dérogation mineure DM22-16
  - 5.6 - Adoption règlement #355-22 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et le libellé des infractions au règlement
  - 5.7 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement #356-22 RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT No 243-09
  - 5.8 - Commandite EDF
  - 5.9 - Emploi d'été Canada
  - 5.10 - Engagement animatrice au terrain de jeux
  - 5.11 - Poste de jardinier
  - 5.12 - Fonds région et ruralité Volet 4
  - 5.13 - Allocation de cellulaire
  - 5.14 - Bris à un véhicule
  - 5.15 - Habillement des fenêtres du bureau municipal
  - 5.16 - Radar de vitesse
  - 5.17 - Entente de service 9-1-1 de prochaine génération
  - 5.18 - Lancement Cœurs villageois Bellechasse-Etchemins
  - 5.19 - Circulation routière et stationnement lors de la parade du 150e
  - 5.20 - Représentante au sein du Réseau biblio CNCA
  - 5.21 - Départ de Yves
  - 5.22 - Remise des Médailles du lieutenant-gouverneur du Québec
  - 5.23 - Fonds culturel
  - 5.24 - Transformation du chauffage en biomasse - étude?
  - 5.25 - Mont Bonnet
  - 5.26 - Stationnement pour handicapés
  - 5.27 - Toilette chimique dans le parc Nord
  - 5.28 - Congrès de l'ADMQ
- 6 - VOIRIE
  - 6.1 - Retenues contrat de déneigement
  - 6.2 - Programme d'aide à la voirie locale 2022-2023
  - 6.3 - Ouverture des rangs

- 6.4 - Plan du garage
- 6.5 - Abat-poussière dans les rangs
- 6.6 - Soumissions pour gravier et nivelage des rangs
- 6.7 - Ventre de bœuf rang St-Cyrille
- 6.8 - Prix des équipements et gravier
- 7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
  - 7.1 - Raccordement du puits SM16-2 au réservoir d'eau brute
  - 7.2 - Raccordement du Manoir des Sages et parc industriel
  - 7.3 - Demande de raccordement au réseau d'égout municipal
  - 7.4 - Soumission pour compagnonnage en eau potable
- 8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
- 9 - COMITÉ ET LOISIRS
  - 9.1 - Projet d'achat centralisé en loisirs
- 10 - CORRESPONDANCE
  - 10.1 - Renouvellement de l'adhésion à Passion FM
  - 10.2 - Remerciement Rang St-Cyrille
  - 10.3 - Proclamation de la semaine de la santé mentale
  - 10.4 - Fondation Sanatorium Bégin
  - 10.5 - Fondation santé Beauce-Étchemin
- 11 - VARIA
  - 11.1 - Autorisation de signature pour le protocole d'entente musical
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

### 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-05-22

#### 3.1 - Séance ordinaire du 4 avril 2022

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

### 4 - FINANCES

03-05-22

#### 4.1 - Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** les comptes à payer d'un montant de 88 069,39\$ pour mai 2022 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Nancy Blanchard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

---

Nancy Blanchard

Directrice générale

## **5 - ADMINISTRATION**

### **5.1 - Rapport budgétaire**

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois d'avril est remis à chaque membre du conseil municipal.

### **5.2 - Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers**

M. le maire et les conseillers informent le conseil des réunions auxquelles ils ont assistés durant le mois ainsi que l'avancement de leur dossier respectif.

### **5.3 - Suivi Procès-verbal**

M. Thibault mentionne que le point 5.4 de la séance d'avril a été accepté au conseil des maires.

**04-05-22**

### **5.4 - Engagement de Nancy Blanchard**

**ATTENDUE QUE** le poste de directrice générale/secrétaire-trésorière était à combler;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers,

**DE RATIFIER** la décision des membres du Conseil à l'effet que Mme Nancy Blanchard soit engagée comme directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Magloire à partir du 17 avril 2022;

**QUE** Mme Blanchard soit et elle est par la présente autorisée, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Magloire, tous les documents reliés à ce poste de direction au sein de la municipalité.

**D'AUTORISER** Mesdames Brigitte Nicol et Nancy Blanchard, Marie-Hélène Ménard ainsi que Monsieur Daniel Thibault à signer les chèques et tous documents bancaires pour la Municipalité de Saint-Magloire;

**QUE** deux signatures soient obligatoires et se répartissent ainsi : un élu et un gestionnaire.

ADOPTÉE

**05-05-22**

### **5.5 - Dérogation mineure DM22-16**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire du lot 6 218 494 désire construire un garage résidentiel isolé dans la cour avant qui respecte les dispositions de l'article 7.2.1 et la marge de recul avant minimum exigée dans la zone où il est implanté, mais qu'il empiète dans l'angle de 45 degrés de la façade du bâtiment principal.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ACCEPTER** les recommandations faites par le CCU, soit de permettre la construction d'un garage résidentiel isolé dans la cour avant qui respecte les dispositions de l'article 7.2.1 et la marge de recul avant minimum exigée dans la zone où il est implanté, mais qu'il empiète dans l'angle de 45 degrés de la façade du bâtiment principal.

**D'AUTORISER** l'émission d'un permis pour la construction d'un garage résidentiel isolé dans la cour avant qui respecte les dispositions de l'article 7.2.1 et la marge de recul avant minimum exigée dans la zone où il est implanté, mais qu'il empiète dans l'angle de 45 degrés de la façade du bâtiment principal.

ADOPTÉE

06-05-22

**5.6 - Adoption règlement #355-22 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et le libellé des infractions au règlement**

**CONSIDÉRANT QU'un** avis de motion a été donné à la séance du 7 mars 2022 par le conseiller Gino Tanguay pour l'adoption du « Règlement 355-22 Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ADOPTER** le règlement # 355-22 règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

ADOPTÉE

07-05-22

**5.7 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement #356-22 RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT No 243-09**

La conseillère Anne-Marie Beaudry,

- donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 356-22 règlement sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement et abrogeant le règlement no 243-09.
- dépose le projet de règlement numéro 356-22 règlement sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement et abrogeant le

règlement no 243-09.

ADOPTÉE

08-05-22

**5.8 - Commandite EDF**

**Mmes Martine Rouillard, Anne-Marie Beaudry et M. Gino Tanguay s'abstiennent de prendre part à cette décision et à voter.**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal s'est réuni afin d'analyser les dix demandes reçues des organismes et des comités locaux pour le partage de la commandite EDF 2022

**CONSIDÉRANT QUE** ledit conseil a décidé de distribuer un montant de 5 000\$ à six des dix organismes qui ont fait parvenir une demande d'aide financière et qui sont admissibles à cette commandite :

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Marie-Hélène,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**DE VERSER** les montants suivants :

- 500\$ au Terrain de jeux pour le transport quotidien
- 200\$ à la Bibliothèque Kilitou pour bonifier et renouveler la collection locale de livres, romans
- 1 000\$ au Comité pour l'embellissement pour l'éclairage du Parc Félicien Prévost et la statue des hirondelles
- 1 000\$ à la Société du patrimoine pour faire des réparations sur la maison du Patrimoine
- 1 300\$ au Comité des loisirs pour des activités pour toute la population et divertissement
- 1 000\$ au comité de la Fête Nationale pour organiser des activités

ADOPTÉE

#### **5.9 - Emploi d'été Canada**

La municipalité a été informée qu'elle a été retenue pour un emploi d'été pour les loisirs.

09-05-22

#### **5.10 - Engagement animatrice au terrain de jeux**

**Mme la conseillère Martine Rouillard s'abstient de participer à ce point et de voter.**

Suite à l'acceptation de notre demande d'emploi d'été pour un emploi pour un total de 280 heures;

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ENGAGER** Audrey Rouillard comme animatrice au terrain de jeux cet été.

ADOPTÉE

#### **5.11 - Poste de jardinier**

Nous avons trois candidatures Charles-Antoine Mercier (13 ans) , Adella-Kelly Gilbert (15 ans) et Kelly-Ann Turgeon. Les candidats seront convoqués en entrevue pour procéder à l'embauche par la suite.

#### **5.12 - Fonds région et ruralité Volet 4**

10-05-22

#### **5.13 - Allocation de cellulaire**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Maxime Ménard utilisera son téléphone cellulaire personnel dans le cadre de son emploi;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** une allocation de 60\$/mois à M. Ménard pour l'utilisation de son cellulaire personnel dans le cadre de son travail.

ADOPTÉE

11-05-22

#### **5.14 - Bris à un véhicule**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a consulté les avocats et qu'ils avaient trois solutions :

- Envoyé la demande aux assurances de la Municipalité (MMQ);
- payé les sommes demandés et demander une quittance de la part du demandeur;
- Invoquer l'article 1127.2 même si ce n'est pas complètement le cas de la situation. Le demandeur devra faire la preuve qu'il y a eu négligence de la part de la municipalité

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'INVOQUER l'article 1127.2 et de ne défrayer aucun coût pour les bris occasionnés sur le véhicule, comme suggérer par les avocats.

ADOPTÉE

#### **5.15 - Habillement des fenêtres du bureau municipal**

Des demandes de soumission ont été demandés à la décoratrice de la Coop de Sainte-Justine et la décoratrice de Pose Etchemin.

#### **5.16 - Radar de vitesse**

Des demandes de prix ont été faites à Kalitec et Signel. Il est possible de faire une demande de subvention dans le programme de la politique de soutien aux projets structurants.

12-05-22

#### **5.17 - Entente de service 9-1-1 de prochaine génération**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ACCEPTER** l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération et de la signer.

ADOPTÉE

13-05-22

#### **5.18 - Lancement Cœurs villageois Bellechasse-Etchemins**

IL est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE DEFRAIER les coût de déplacement aux personnes qui représentera le comité (trois membres) et la municipalité (Gino Tanguay) lors de l'évènement.

ADOPTÉE

14-05-22

**5.19 - Circulation routière et stationnement lors de la parade du 150e**

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'INTERDIR** le stationnement le long de la rue Principale lors de la journée de la parade du 150e qui aura lieu le 31 juillet (13h00 à 18h00) et ce jusqu'à la fin de la parade.

**D'AUTORISER** les gens à passer dans le sens unique du Rang du Lac durant cette même journée pour permettre au gens qui arriveraient de St-Fabien par le rang du Lac de leur permettre de rejoindre la 281.

ADOPTÉE

15-05-22

**5.20 - Représentante au sein du Réseau biblio CNCA**

**Mme la conseillère Martine Rouillard s'abstient de participer à ce point et de voter.**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE NOMINER** Mme Martine Rouillard comme représentante de la municipalité de Saint-Magloire au sein du Réseau BIBLIO CNCA.

ADOPTÉE

16-05-22

**5.21 - Départ de Yves**

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ORGANISER** un petit 5 à 7 avec les membres du conseil et les employés de la municipalité pour souligner le départ de M. Yves Lapointe le vendredi 6 mai. De plus, un cadeau lui sera remis lors de cette occasion pour le remercier de ses années de service.

ADOPTÉE

**5.22 - Remise des Médailles du lieutenant-gouverneur du Québec**

M. le maire a reçu son invitation

**5.23 - Fonds culturel**

Le fond culturel a retenu quatre projets.

- 150 ans d'histoire et de fierté : Corporation de développement de Saint-Magloire 800\$
- Atelier culturels (thématique musicale) aux élèves de l'école Rayons-de-Soleil

- de Saint-Magloire : Société du Patrimoine de Saint-Magloire : 950\$
- L'éveil du dragon -concert vibratoire : Francis Tanguay : 2 00\$
- Programmation estivale 2022 -Société du Patrimoine de Saint-Magloire : 1 000\$

17-05-22

**5.24 - Transformation du chauffage en biomasse - étude?**

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE FAIRE** des démarches pour avoir une étude sur les possibilités pour le chauffage en biomasse.

ADOPTÉE

**5.25 - Mont Bonnet**

Des recherches seront faites pour voir quel serait l'emplacement le mieux pour un stationnement pour le projet de sentier sur le Mont Bonnet et de procéder à l'achat d'un terrain pour construire un stationnement pour l'accès aux sentiers.

18-05-22

**5.26 - Stationnement pour handicapés**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PROCÉDER** à l'instauration d'un stationnement réservé pour les handicapés au bureau municipal et à la salle municipale.

ADOPTÉE

19-05-22

**5.27 - Toilette chimique dans le parc Nord**

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PROCÉDER** à la location d'une toilette chimique auprès de Sani Etchemin pour l'installer dans le parc Nord pour la saison estivale 2022.

ADOPTÉE

20-05-22

**5.28 - Congrès de l'ADMQ**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la directrice générale à s'inscrire au congrès de l'association des directeurs municipaux (ADMQ) qui aura lieu du 15 au 17 juin prochain.

DE DÉFRAYER les dépenses reliées au congrès.

ADOPTÉE

## **6 - VOIRIE**

21-05-22

### **6.1 - Retenues contrat de déneigement**

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** la remise de la retenue pour le contrat de déneigement à Les excavations Paul Labrie inc. au montant de 12 868,58\$.

ADOPTÉE

22-05-22

### **6.2 - Programme d'aide à la voirie locale 2022-2023**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE DEMANDER** du financement dans le programme d'aide à la voirie locale volet projets particuliers d'amélioration (PPA) pour des travaux de reconstruction de fossé sur 2 km dans le Rang du Lac, pour des travaux de reconstruction de fossé sur 1,5 km dans le rang Bellechasse et de réparer un ventre de bœuf dans le rang St-Cyrille. Le coût estimé des travaux est de 53 500\$.

ADOPTÉE

23-05-22

### **6.3 - Ouverture des rangs**

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ATTENDRE** une semaine de plus avant de procéder à l'ouverture des rangs.

ADOPTÉE

### **6.4 - Plan du garage**

Une demande de plan en couleur et 3D a été demandé à Annie Turmel.

### **6.5 - Abat-poussière dans les rangs**

### **6.6 - Soumissions pour gravier et nivelage des rangs**

Est-ce que vous voulez mettre du gravier ce printemps dans les rangs avant de mettre de l'abat-poussière. Normalement la municipalité met des voyages de gravier chaque année avant de mettre de l'abat-poussière.

### **6.7 - Ventre de bœuf rang St-Cyrille**

Les travaux seront fait dès que se sera possible et que le terrain soit sec pour éviter de

détériorer la situation.

#### **6.8 - Prix des équipements et gravier**

Les prix des composantes et de location des équipements des entrepreneurs de la municipalité ont été présentés aux membres du conseil.

#### **7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**

24-05-22

##### **7.1 - Raccordement du puits SM16-2 au réservoir d'eau brute**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a demandée des soumissions pour le raccordement du puits SM16-2 au réservoir d'eau brute;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu trois soumissions pour le raccordement du puits SM-16-2 au réservoir d'eau brute soit :

ALLEN Entrepreneur général inc.	267 466,34\$
Cité Construction TM inc.	405 304,13\$
Construction Deric Inc.	657 967,43\$

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission du plus bas soumissionnaire est complète et conforme, après l'analyse par CIMA+ des soumissions reçues;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Martine Rouillard;

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'OCTROYER** le contrat pour le raccordement du puits SM16-2 au réservoir d'eau brute à ALLEN Entrepreneur général inc. pour la somme de 267 466,34\$.

ADOPTÉE

##### **7.2 - Raccordement du Manoir des Sages et parc industriel**

Des vérifications seront faites pour vérifier s'il est possible d'apporter l'eau direct.

##### **7.3 - Demande de raccordement au réseau d'égout municipal**

Des travaux sur le réseau sont prévue l'an prochain donc nous l'inclurons dans le projet.

25-05-22

##### **7.4 - Soumission pour compagnonnage en eau potable**

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ENGAGER** la compagnie SM eau Expert pour le compagnonnage en eau potable pour la somme de 2 355,00\$ avant taxes.

ADOPTÉE

#### **8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE**

## 9 - COMITÉ ET LOISIRS

26-05-22

### 9.1 - Projet d'achat centralisé en loisirs

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE S'EXCLURE** du projet d'achat centralisé en loisirs.

ADOPTÉE

## 10 - CORRESPONDANCE

27-05-22

### 10.1 - Renouvellement de l'adhésion à Passion FM

**Le conseiller Samuel Larochelle s'abstient de participer à se point et de voter.**

Il est proposé par Martine Rouillard,

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PROCÉDER** au renouvellement de la carte de membre organisme à Passion FM au coût de 40 \$.

ADOPTÉE

### 10.2 - Remerciement Rang St-Cyrille

M. Émile Maurice vous remercie pour les travaux effectués dans le rang Saint-Cyrille

28-05-22

### 10.3 - Proclamation de la semaine de la santé mentale

**CONSIDÉRANT QUE** la semaine de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'évènement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie;

**CONSIDÉRANT QUE** les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

**CONSIDÉRANT QUE** la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

**CONSIDÉRANT QU'II** est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** la municipalité de Saint-Magloire proclame la semaine du 2 au 8 mai Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à

transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

ADOPTÉE

29-05-22

**10.4 - Fondation Sanatorium Bégin**

Il est proposé par Marie-Hélène,

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE FAIRE** un don de 100\$ à la fondation Sanatorium Bégin.

ADOPTÉE

30-05-22

**10.5 - Fondation santé Beauce-Etchemin**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE FAIRE** un don de 100\$ à la fondation santé Beauce-Etchemin.

ADOPTÉE

**11 - VARIA**

31-05-22

**11.1 - Autorisation de signature pour le protocole d'entente musical**

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** Brigitte Nicol a signé le protocole d'entente musicale.

ADOPTÉE

**12 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, M. Thibault invite les gens présents à poser leurs questions.

32-05-22

**13 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la séance soit levée à 20h20.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens

de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

M Daniel Thibault  
Maire

---

Mme Nancy Blanchard  
Directrice générale